

Vincennes : plus que jamais ville amie des enfants

En novembre, le label « Ville amie des enfants » a été renouvelé à la ville de Vincennes. Obtenu pour la première fois en 2008, il est décerné pour une durée de six ans. Six années au cours desquelles Vincennes s'est engagée en faveur des enfants et des jeunes. Retour sur « label » aventure... qui n'est pas près de s'arrêter !

Un label plus que mérité !

« Au-delà de la reconnaissance, confie Périne Gomy, directrice adjointe chargée de la jeunesse et du périscolaire, ce label a permis de dresser un état des lieux de nos actions en faveur des enfants et des jeunes. Aujourd'hui, nous allons poursuivre cet engagement à travers une série d'actions concrètes. »

« Permettre aux enfants et aux jeunes de s'exprimer a toujours été une priorité pour Vincennes, comme en témoigne la création du Conseil des jeunes de Vincennes et du Conseil des enfants », rappelle Josy Top, conseillère municipale déléguée à la jeunesse, aux activités périscolaires et au Conseil municipal des enfants. Dans le cadre du label Ville amie des enfants, cette démarche est renforcée avec le lancement d'une consultation sur le thème des droits de l'enfant auprès des 6-18 ans. Celle-ci est menée en parallèle de la consultation nationale organisée par l'UNICEF et dont les résultats seront publiés fin 2016. « C'est l'opportunité pour nous d'évaluer la qualité de nos structures jeunesse, d'autant plus que la consultation des enfants est une volonté municipale dans le cadre du Projet éducatif territorial », souligne Didier Denhez, adjoint au maire chargé de la jeunesse.

Plusieurs animations ont également été mises en place en novembre, notamment au sein des accueils de loisirs.

La consultation des enfants est une volonté municipale dans le cadre du Projet éducatif territorial

Grâce à l'initiative de l'UNICEF, les enfants de maternelle de l'accueil de loisirs Franklin-Roosevelt et ceux des deux Espaces Jeunes ont par exemple participé à un concours de coloriage sur les droits de l'enfant. Les 10 et 12 novembre, les enfants de l'accueil de loisirs Clément-Viénot sont partis à la rencontre des acteurs de leur quartier. Enfants et animateurs de l'accueil de loisirs du Sud se sont eux mobilisés autour de la question du droit à l'identité. En partenariat avec plusieurs associations, le projet se conclura le 17 décembre par une soirée en présence des enfants et des parents. Après le témoignage de représentants des associations France Terre d'Asile, Enquête et Coexister ainsi que d'Hélène Gajan, ancienne professeur des écoles, les spectateurs pourront assister à deux représentations théâtrales et à la projection d'un court-métrage, *La Vie sans droit*, réalisé par les enfants de l'atelier vidéo. Ambition de l'événement pour Pierre-Antoine Salles, directeur de l'accueil de loisirs : « Mobiliser les familles sur ces sujets de société et profiter



du retour d'expérience des associations pour générer de nouveaux ateliers. »

Dernier point : l'invitation du comité départemental UNICEF aux commissions aides à projets jeunes, permettant de financer les initiatives culturelles ou solidaires de jeunes de 17 à 25 ans, dont au moins un Vincennois par groupe. Le 5 novembre, ce sont 5 projets qui ont obtenu une aide comprise entre 400 et 600 euros : « Aide humanitaire en Bolivie » ; « Raid automobile 4L Trophy » ; « Aide au développement au Brésil » ; « Projet d'exposition d'un collectif d'artistes » ; « Immersion dans une ONG œuvrant pour l'autosuffisance économique ». Chaque année, la ville octroie ainsi 4 500 euros pour soutenir les projets jeunes. Vincennes mérite donc plus que jamais son label de Ville amie des enfants et n'aura d'ailleurs de cesse de le démontrer jusqu'en 2020. ■

Le label Ville amie des enfants en quelques dates

2002 : naissance du label, à l'initiative de l'UNICEF France et de l'Association des maires de France.

2008 : Vincennes obtient le label.

2014 : 247 villes et 7 départements labellisés.

2015 : Vincennes renouvelle son label pour la période 2014-2020.